



# CHARTRE

## GRAINE DE CAYLUS

Le jardin partagé Graine de Caylus se compose d'un jardin collectif et de parcelles individuelles. Toutes les jardinier-es ont la responsabilité de faire vivre et évoluer le lieu dans un esprit collaboratif, solidaire et dans le respect de l'environnement.

### NOS VALEURS

#### SOLIDARITÉ ET LIEN SOCIAL

Nous nous engageons à :

**AMÉNAGER** le jardin afin qu'il soit accueillant et adapté à tout le monde (espaces communs / zones collectives, parcelles individuelles et espaces en partenariat).

**ACCUEILLIR** les nouveaux et nouvelles jardinier-es et les visiteur-ses en rendant accessible le fonctionnement du jardin et en les intégrant dans une dynamique de groupe.

**ÊTRE SOLIDAIRE, COURTOIS-E.** Respecter les jardinier-es et leur travail, les visiteur-ses et l'ensemble des lieux.

**COMMUNIQUER AVEC BIENVEILLANCE** et bannir la violence (insultes et jugements).

#### INCLUSIVITÉ, DIVERSITÉ ET RÉCIPROCITÉ

Nous nous engageons à :

**INCLURE** toute personne afin qu'elle puisse participer.

**FAVORISER** la diversité et l'égalité quelque soit notre genre, notre milieu social, nos moyens économiques, notre santé physique ou mentale, notre apparence physique ou appartenance religieuse et politique.

#### RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Nous nous engageons à :

**JARDINER** selon des techniques agroécologiques issues de la permaculture.

**FAVORISER** la vie du sol, les micro-organismes, les saisons, en essayant de rétablir puis de maintenir un équilibre écologique résilient.

**RESPECTER** la faune sauvage (oiseaux, batraciens, hérissons, etc.).

## CONVIVIALITÉ

Nous nous engageons à :

**AMÉNAGER** dans le jardin un espace convivial pour les jardinier-es et les visiteur-ses.

**ORGANISER** au cœur des jardins des événements ouverts à tous-tes, culturels, solidaires et pédagogiques.

## CONSOMMATION, SANTÉ ET ALIMENTATION

Nous nous engageons à :

**JARDINER** sans produit pouvant être nocif pour la santé.

**CONSOMMER et DISTRIBUER** de façon équitable la production du jardin.

## AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Nous nous engageons à :

**AMÉNAGER et ENTRETENIR** le jardin en tenant compte de l'environnement et du voisinage.

**RESPECTER** les conditions de mise à disposition du terrain par la municipalité.

## CITOYENNETÉ

Nous nous engageons à :

**ORGANISER** régulièrement des réunions pour la bonne gestion du site et des événements associés

**IMPLIQUER** le jardin dans la vie de quartier.

**SENSIBILISER** adultes et enfants aux enjeux environnementaux et de santé.

**FORMER** autant que possible les jardinier-es au jardinage naturel.

## NOTRE VISION COMMUNE

Notre projet de jardin collectif est une incitation à l'action positive pour l'environnement et la santé. En effet, nous souhaitons produire des aliments tout en créant un écosystème résilient, montrer une vision de l'agriculture en totale rupture avec les pratiques industrielles et offrir aux participant·es une nourriture saine. Produire ses propres aliments, c'est aussi une fierté qui donne confiance en soi, qui donne envie de partager ses réussites et ses échecs, c'est donc un formidable vecteur de lien social.

C'est pourquoi autour du jardinage, de nombreuses ramifications vont pouvoir naître, comme la création d'un espace pédagogique pour les enfants et autres visiteur·ses qui permettront de sensibiliser sur les enjeux environnementaux.

En plus de nos échanges entre jardinier·res, nous voulons créer des partenariats avec divers organismes pour amplifier notre action de sensibilisation, auprès des écoles, maisons de retraite... Nous allons former des intervenant·es au sein de notre association ou faire venir des intervenant·es professionnels pour animer ses échanges le plus régulièrement possible.

En parallèle nous allons organiser tout un ensemble d'événements pour que les jardinier·es et visiteur·ses se retrouvent dans un lieu qui leur fait du bien. Un lieu de convivialité, avec des conteur·ses, de petits concerts acoustiques, des repas, etc.

Une zone de calme sera conçue dans ce jardin où il n'y aura pas de potager, pas de travail du sol, une zone dédiée essentiellement aux arbres, avec toute leur diversité. Une zone de sérénité où il sera envisageable de pratiquer du yoga ou de la méditation, ou simplement de faire une pause, de lire un livre en écoutant les oiseaux qui habiteront les lieux.

Notre vision commune, c'est de reconnecter les humains à la nature dans un environnement très urbanisé. Une nature qui va nous rassembler et nous permettre de tisser des liens forts au niveau local et de grandir ensemble.

## LES ACTEURS DU PROJET

### LA PORTEUSE DE PROJET

L'association Terre de Caylus fait naître et suit la mise en œuvre et le développement du projet, de sa conception à son exploitation.

Elle accompagne et représente les usager-es du jardin partagé. Elle assure un soutien de proximité. Elle est responsable de la gestion financière du projet. Les membres de l'association font vivre le projet et organisent le collectif. Elles et ils se dotent d'un règlement dans le respect de la Charte et de la convention co-écrite avec la commune. Elle coordonne des groupes de travail avec les autres membres de l'association pour faire avancer le projet.

### LA PROPRIÉTAIRE DE TERRAIN

La commune de Castelnaud-le-Lez signe une convention de mise à disposition de terrain avec la porteuse du projet.

### LES AUTRES PARTENAIRES

D'autres partenaires peuvent intervenir dans le cadre du projet Jardin partagé comme le Conseil Départemental, la Métropole de Montpellier, les écoles, le lycée Pompidou ou Honoré de Balzac.

## LES OUTILS DE LA CHARTE

### LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU JARDIN

Le règlement est rédigé par les membres de l'association. Il est distribué à chaque jardinier-e et affiché à l'entrée du jardin. Y sont stipulées les conditions d'adhésion, le fonctionnement, les modalités de gestion et d'entretien. Les membres de l'association veillent à ce que ce règlement soit respecté par tout le monde, les jardinier-es et visiteur-ses.

### LA CONVENTION

Une convention de mise à disposition du terrain est co-signée entre la porteuse du projet, Terre de Caylus et la propriétaire du terrain, ville de Castelnaud-le-Lez.

Elle fait référence à la charte de Terre de Caylus et l'intègre en annexe.

### LES GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail rassemblent les membres de l'association et sont régulièrement organisés.

### LA RÉUNION BILAN

Elle est organisée annuellement réunissant la porteuse de projet et la propriétaire du terrain, co-signataires de la convention.